



Mairie de Saint-Georges-sur-Eure

COMMUNE DE SAINT-GEORGES-SUR-EURE

ARRETE REGLEMENTANT LA CIRCULATION LE STATIONNEMENT N° 114-2026

Monsieur le Maire de Saint-Georges-sur-Eure,

Vu le code de la route et notamment les articles R 110-1, R 110-2, R 411-5, R 411-8, R 411-18 et R 411-25 à R 411-28 ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-6 ;

Vu la demande formulée le 19 mai 2026 par Monsieur PEREIRA – Société PEREIRA TELECOM – 3 rue de l’Eglise à Orgères-en-Beauce 28140,

Considérant qu'en raison du déroulement de travaux de tirage de câbles pour la société Orange rues de Dolmont et de la Plaine il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement comme suit ;

ARRETE :

Article 1^{er} : À compter du 26/05/2026 et pour une durée de 30 jours, la société PEREIRA TELECOM est autorisée à occuper le domaine public pour des travaux de tirage de câbles pour la société Orange rues de Dolmont et de la Plaine. Le stationnement sera interdit sur la zone de travaux, la circulation alternée manuellement et limitée à 30km/h.

Article 2 : Le bénéficiaire devra mettre en place sur le chantier un panneau avertissant les automobilistes et les piétons.

Article 3 : La signalisation sera conforme aux prescriptions définies par l'instruction interministérielle sur la signalisation temporaire approuvées par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992.

La fourniture, la pose et la maintenance de la signalisation seront assurées par les soins de l'entreprise PEREIRA TELECOM.

Article 4 : Toute infraction au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 5 : Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur à chaque extrémité du chantier.

Article 6 : Monsieur le maire de la commune de Saint-Georges-sur-Eure, Monsieur le commandant de la brigade de gendarmerie, l’entreprise PEREIRA TELECOM sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Georges-sur-Eure,

Le 20 mai 2026

Le Maire,
Jacky GAULLIER

